



Honoraires libres:

- **Statuts des sociétés** : 600 € hors taxe + formalités au greffe du Tribunal.
- **Compromis authentique** : 104,17 € hors taxe.
- **Vente de fonds de commerce** : 1500 € hors taxe + formalités au greffe.
- **Cession de parts sociales** : 900 € hors taxe + formalités.

- **Rachat de prêt / remboursement des prêts en cours** :

De 1 à 5 : 100€ TTC par prêt
Au-delà de 6 : 75 € TTC par prêt.

- **Baux commerciaux** :

Bail initial : 1000 € hors taxe.
Renouvellement de bail : 500 € hors taxe.
Cession de bail : 500 € hors taxe.

- **Testament olographe** :

Garde : 80 €
Retrait : 20 €
Aide à la rédaction : 30 €

- **Successions / indivision** :

Gestion générale : Forfait de 100 € englobant gestion des loyers, déblocage des fonds, règlement du passif.

Divers :

- Déblocage d'une assurance vie avec mandat express : 100 € hors taxe.
- Interrogation FICOBA-FICOVIE/AGIRA : 150 € hors taxe.



- Établissement d'une convention de quasi usufruit à défaut d'acte de partage : 700 € hors taxe.
 - Formalités d'acceptation à concurrence de l'actif net : 850 € hors taxe.
-
- Mission de séquestre : 20 % hors taxe du montant.
 - Procuration sous seing privé : 20 € hors taxe à la charge du demandeur.
 - Divers :
 - Dépôt de pièces : 200 € Hors taxe.
 - Apostille devant la Cour d'Appel : 60 € par courrier.